



**Dès le 1<sup>er</sup> juin**

**C'EST FACILE !**

**TOUS LES EMBALLAGES  
SE TRIENT**

**Réunion publique  
Vendredi 17 mai  
18 h  
siège de la CCPP**



[www.ccpp06.fr](http://www.ccpp06.fr)

**TOUS  
VOS EMBALLAGES,  
SANS EXCEPTION,  
SERONT À DÉPOSER  
DANS  
LA POUBELLE  
JAUNE.**

**CIITEO**

**Ensemble,  
trions pour recycler**

**Pays des  
Paillons**





Madame, Monsieur,

Depuis plus de 10 ans nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. En 2018, sur le territoire du Pays des Paillons, le recyclage des emballages a augmenté de 14,5 tonnes par rapport à l'année 2017. Si ces résultats sont encourageants, nous restons en recherche constante de solutions pour nous améliorer.

Jusqu'à présent, les consignes de tri concernaient les emballages en plastique (bouteilles et flacons), en carton (boîtes et briques) et en métal (canettes, boîtes de conserve,...). Aujourd'hui, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour également recycler les pots, les barquettes, les films, les sachets et les capsules de café en aluminium. Les centres de tri ont été modernisés, de nouveaux débouchés pour le plastique recyclé ont été trouvés.

Dès le 1<sup>er</sup> juin, le message sera ainsi simplifié, « *Tous les emballages en plastique, carton et métaux se recyclent* ». Ils seront à déposer dans la poubelle jaune.

Vos voisins qui habitent les territoires limitrophes ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

Pour connaître les nouvelles consignes de tri, n'hésitez pas à consulter le site [www.ccpp06.fr](http://www.ccpp06.fr)

Nous vous convions à une réunion publique où nous répondrons à toutes vos questions :

**Vendredi 17 mai à 18 h au siège de la CCPP – 55 bis RD 2 204\_06440 BLAUSASC**

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons

Maurice LAVAGNA

*Ensemble trions pour recycler !*

**LE TRI DEVIENT  
PLUS SIMPLE**

**C'EST UN EMBALLAGE ?**

- 1. DÉPOSEZ-LE DANS LA POUBELLE JAUNE**
- 2. INUTILE DE LE LAVER IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER**
- 3. DÉPOSEZ-LE EN VRAC SANS SAC**

**Le saviez-vous ?**

En 2018, chaque habitant du Pays des Paillons a produit :  
**375 kg d'ordures ménagères non recyclées**

Soit, au total pour le territoire  
**10 620 tonnes**

Pour comparaison, la  
**9 700 tonnes**



**Tel. 04 92 00 75 80**